

Avis du comité de déontologie de l'académie de Créteil

Le 14 mars 2019 à 16H15

Le débat, la réflexion et les formations autour des questions touchant à l'histoire coloniale, aux risques de discriminations qui peuvent exister y compris à l'école, aux meilleurs moyens de lutter contre le racisme sous toutes ses formes, sont légitimes et font pleinement partie des préoccupations et des champs d'action du service public de l'Education. Le comité de déontologie de l'académie de Créteil s'inquiète de voir les enseignants de l'académie conviés à un stage syndical qui met en avant les prétendues races des personnels, des élèves et des parents, justifiant l'organisation de travail en atelier pour les personnels en non mixité.

Ce type de classification est en rupture totale avec les valeurs de la République française qui sous-tendent la déontologie et l'éthique du métier enseignant et qui s'opposent à ce que les personnes soient tenues de se catégoriser ou de se classer selon leurs prétendues races ou leurs origines.

Le Comité de déontologie de l'académie de Créteil considère de son devoir de mettre en garde contre de telles approches qui ne peuvent en aucun cas contribuer à lutter contre les discriminations de toutes sortes existant dans la société ou dans l'école.